



Refus d'assurance automobile non paiements societe

Par **gwen**, le **07/09/2010** à **20:06**

Bonjour, co-gerant d'une societe de services automobile,suite a un demarchage, j'ai assure mon vehicule personnel avec les locaux de mon entreprise. 1 an et demi apres, la societe est en liquidation judiciaire aux mains d'un mandataire judiciaire. La societe d'assurance a suspendu les contrats suite aux impayes qui s'elevent a 1500 euros environs. Lors de la liquidation la compagnie d'assurance n'a pas repondu aux demandes du mandataire pour se porter creancier.

Je me retrouve dans l'impossibilite d'assurer mon nouveau vehicule nulle part, pour cause de non paiements des cotisations. Que dois-je faire?
Cordialement.

Par **chaber**, le **08/09/2010** à **07:39**

Bonjour

d'après ce que je comprends, les garanties de votre véhicule personnel ont été suspendues puis certainement résiliées pour non paiement 10 jours après selon le code des assurances

Beaucoup de sociétés d'assurances acceptent souvent de reprendre un résilié pour non-paiement en exigeant alors le paiement de l'année complète

En faisant le tour des agences de votre ville, vous devriez trouver réponse à ce problème